



Communications de la Municipalité

du 15 novembre 2016 au 21 février 2017

La Municipalité décide

29 novembre 2016

SDIS des Fortifications – nomination du commandant

D'informer M. Alain Pasche que les Conseils Municipaux de St-Maurice et Lavey-Morcles, sur préavis de l'Etat-major, l'ont promu au grade de Commandant du SDIS des Fortifications dès le 1er janvier 2017.

SDIS des Fortifications – nomination du remplaçant du commandant

D'informer M. Michaël Daves que les Conseils Municipaux de St-Maurice et Lavey-Morcles, sur préavis de l'Etat-major, l'ont promu au grade de Commandant remplaçant du SDIS des Fortifications dès le 1er janvier 2017.

Département de l'économie et du sport, répondant communal en matière d'intégration

D'informer la Département de l'économie et du sport que Mme Sonia Rihs occupe la fonction de répondant communal en matière d'intégration.

10 janvier 2017

Guillaume Mudry, engagement, par voie de promotion, au poste d'employé de voirie/conciergerie

D'engager M. Guillaume Mudry par voie de promotion au poste d'employé communal (service de voirie et conciergerie) pour un taux d'activité de 80%. Pour rappel, M. Mudry a été engagé en avril 2016 pour remplacer M. Christian Echenard durant son arrêt maladie dans un premier temps et M. Michel Wyder pour les mêmes raisons dans un second temps

SDIS des Fortifications – nomination du chef APR

D'informer M. Xavier Bruchez que les Conseils Municipaux de St-Maurice et Lavey-Morcles, sur préavis de l'Etat Major, l'ont promu au grade de Lieutenant et nommé au poste de chef APR du SDIS des Fortifications avec effet immédiat.

Air-Glacières, contrat d'assistance aux communes année 2017

De signer un contrat d'assistance 2017 avec la société Air-Glacières. La société prend en charge sur le territoire de la Commune de Lavey-Morcles les frais de vol en avion et en hélicoptère qui ne sont pas couverts par une assurance ou par le canton.

24 janvier 2017

Rallye du Chablais, soutien financier

D'accéder à la demande de soutien financier pour la 14^{ème} édition du Rallye du Chablais en leur versant le montant de Fr. 500.-.

Trophée des Martinaux, soutien financier

D'accéder à la demande de soutien financier pour le Trophée des Martinaux 2017 en leur versant le montant de Fr. 300.-.

Tréteaux du Parvis, soutien financier

D'accéder à la demande de soutien financier pour les Tréteaux du Parvis en leur versant le montant de Fr. 200.-.

Association TSUMA NEPAL, Mme Karine Moix

D'informer Mme Karine Moix qu'elle accepte de soutenir son association TSUMA NEPAL, comme suit :

- location de la salle polyvalente à un tarif préférentiel de Fr. 450.-
- un don de Fr. 500.-

7 février 2017

Florinda Zumberi, engagement en qualité de stagiaire en maturité professionnelle commerciale (MPC)

D'informer Mme Florinda Zumberi de son engagement en qualité de Stagiaire MPC dès l'été 2017. L'engagement est subordonné à la réussite de son diplôme

21 février 2017

Groupe Forêt Bois Noir, Concept Bois-Noir - offre d'honoraires pour les panneaux et sentiers didactiques à Lavey-Morcles

D'adjuger au Groupe Forêt Bois Noir le mandat pour les panneaux et sentiers didactiques pour l'étang des Fourches (M18) et l'étang Lavey sud (M14) pour un montant de Fr. 5'750.80 (TTC). L'entier de ce montant est remboursé par le projet « Concept Bois-Noir ».

La Municipalité prend acte

14 décembre 2016

Direction générale de l'environnement, prairies et pâturages secs d'importance nationale (PPS) situées dans la zone d'estivage.

D'une lettre de la Direction générale de l'environnement qui l'informe que le canton doit prendre les mesures de protection et d'entretien adéquates pour atteindre les buts de protection en veillant à conserver et à développer une exploitation agricole et sylvicole durable et adaptée. Dans un premier temps ils se sont attachés à traiter les PPS situées dans la zone d'estivage. Des conventions d'exploitation réglant la gestion de ces PPS en zone d'estivage ont été conclues avec les amodiataires des alpages du canton. Il s'agit maintenant de poursuivre cette démarche auprès des exploitations abritant des prairies et pâturages secs sur la surface agricole utile. Les propriétaires concernés seront informés personnellement prochainement par courrier et ils rencontreront ensuite les exploitants agricoles en vue d'établir des conventions d'exploitation. Cette démarche s'étendra sur 3 années de 2017 à 2019.

7 février 2017

Conseil d'Etat, diagnostic amiante dans les bâtiments

D'une lettre du Conseil d'Etat qui l'informe qu'il a adopté une modification du Règlement d'application de la LATC qui prévoit l'ajout d'un contrôle qualitatif du canton concernant les rapports "diagnostic" amiante. Cela permettra d'améliorer la qualité des informations relatives à la présence d'amiante dans les bâtiments situés dans le canton, qui sont actuellement insuffisantes dans le processus d'octroi du permis de construire et/ou du permis d'habiter. Pour garantir un suivi des inventaires et indirectement protéger la santé des travailleurs, les rapports "diagnostic" amiante mis à jour après travaux devront être communiqués à l'Etat, avant travaux dans le processus de demande d'autorisation et à la fin des travaux pour renseigner le site internet dédié à la cartographie amiante du canton.

21 février 2017

HES-SO Valais-Wallis, communiqué de presse

Du communiqué de presse de la HES-SO Valais-Wallis concernant l'hydrolienne de Lavey. Le communiqué indique qu'un premier prototype innovant de turbine a été installé dans le canal de fuite de la centrale de Lavey. Un laboratoire sur site équipé d'une plateforme d'essai, construite spécifiquement pour ce type de machine, va permettre, durant 6 mois, de mesurer ses performances, de valider les résultats des simulations réalisées préalablement et de pouvoir envisager une phase d'industrialisation du produit pour exploiter ce potentiel en Suisse et ailleurs.

